Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] ASSISES DU TRAVAIL - Des recommandations qui doivent trouver des prolongements

Les assises du travail se sont déroulées de décembre 2022 à mars 2023. Durant ces 4 mois, la CFDT a activement participé aux 12 ateliers et évènements territoriaux en étant force de propositions sur les différents thèmes abordés lors des séances de travail : avoir prise sur les organisations du travail, articuler dialogue social et dialogue professionnel, mettre en place un compte épargne temps universel, mieux articuler vie professionnelle et personnelle, améliorer le maintien en emploi et prévenir la désinsertion professionnelle.

Quatre mois après, ce 24 avril, Sophie Thiéry et Jean Dominique Sénart, les garants de la démarche, ont remis leur rapport au Ministre du travail Olivier Dussopt. La première chose demandée dans ce rapport est d'ancrer durablement les questions du travail et de sa réalisation dans un rendez-vous annuel. Ce rapport présente 17 propositions pour « Re-considérer le travail », regroupées
en 4 axes :

Gagner la bataille de la confiance par une révolution des pratiques managériales et en associant davantage les travailleurs
Adapter les organisations du travail, favoriser les équilibres des temps de vie et accompagner les transitions pour les travailleurs
Assurer les travailleurs des droits effectifs et portables tout au long de leur parcours professionnel
Préserver la santé physique et mentale des travailleurs

Pour la CFDT, les 17 propositions vont dans le bon sens. Il en est ainsi du rendez-vous annuel des acteurs du travail qui doit faire du travail un objet de débat public, en associant le secteur privé et les fonctions publiques. D'autres propositions sont autant de leviers pour redonner du pouvoir d'agir aux travailleurs, transformer les pratiques managériales et améliorer les conditions de vie au travail.

La CFDT salue la proposition visant à intégrer un nouveau principe de prévention qui passe par le développement de l'écoute des travailleurs. Elle regrette cependant que les préconisations ne soient pas plus incisives pour modifier les ordonnances travail.

Dans le contexte singulier que nous vivons, il est primordial de parler enfin du travail et de se saisir des préconisations des rapporteurs pour refonder les bases du nouveau pacte social qu'ils appellent de leurs voeux.

La CFDT oeuvrera pour que des suites concrètes et durables soient données en associant l'ensemble des parties prenantes : salariés, agents publics et leur représentants, employeurs, pouvoirs publics, citoyens, experts.

foule
Documents
ASSISES DU TRAVAIL Des recommandations qui doivent trouver des prolongements